

## SOCIÉTÉ / FAITS DIVERS / JUSTICE

VESOUL Énergie

# Un label pour une reconnaissance

SANDRINE LASSUS



*Les cinq professionnels à l'écoute des formateurs Emmanuel Plaza et Thierry Laudet. Photo Dominique ROQUELET*

## **Pendant cinq jours, des professionnels du chauffage installés en Franche-Comté suivent une formation sur les pompes à chaleur afin d'obtenir le label Quali'Pac.**

Ces dernières années, les systèmes de pompes à chaleur sont devenus un moyen de chauffage efficace et économique. De plus en plus de particuliers optent pour ce mode de chauffage. Une tendance à laquelle les professionnelles doivent s'adapter.

Mercredi, au lycée Luxembourg à Vesoul, qui met régulièrement à disposition des professionnels sa plateforme agréée Quali'ENR, cinq chauffagistes apprennent le fonctionnement, le dimensionnement, les règles d'installation... d'une pompe à chaleur et tentent d'obtenir le label Quali'Pac.

Un sésame synonyme de la reconnaissance d'un installateur spécialiste dans la pompe à chaleur. D'autant que le choix d'un installateur peut parfois s'avérer hasardeux pour des particuliers ne

sachant pas vraiment vers qui s'orienter. « Il vaut mieux faire différents devis et vérifier notamment pour la maintenance s'il y a un service après-vente », explique Antoine Janot.

Âgé de 23 ans, il est depuis le début de l'année un jeune et nouveau chef d'entreprise. Après huit ans d'expérience, il a créé sa propre boîte : Société AJ Services à Vétrigne dans le Territoire de Belfort. Grâce à cette formation, il va pouvoir répondre aux besoins des clients, qui peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt de 30 % sur le prix TTC.

Christophe, de la SARL Eme Christophe basée à Pesmes, est dans le métier depuis dix ans. Après l'obtention de la qualification Qualibois et Qualibat, il lui manquait la Quali'Pac. « Avant, les pompes à chaleur étaient réservées beaucoup pour de l'habitation neuve. Aujourd'hui, cela concerne aussi les rénovations où il y a un gros effort de fait sur l'isolation. »

Pour une installation d'une pompe à chaleur, il faut compter entre 8 000 et 20 000 €. « Tout dépend de la superficie à chauffer et de l'isolation », ajoute Christophe Eme. Tout en conseillant aux particuliers de faire travailler les entreprises locales pour avoir un interlocuteur à portée de mains.







---

undefined - jeudi 12 avril 2018